

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

(49)

Le Comité spécial de la défense se réunit à huis clos à 2 h. 20 de l'après-midi, sous la présidence de M. Maurice Sauvé.

Présents: MM. Asselin (*Notre-Dame-de-Grâce*), Béchard, Brewin, Churchill, Deachman, Granger, Groos, Hahn, Lambert, Laniel, Lessard (*Lac-Saint-Jean*), Lloyd, MacInnis, MacLean, Matheson, McMillan, Patterson, Sauvé, Smith, Temple, Winch. (21)

Le Comité poursuit son examen détaillé du «Projet de rapport à la Chambre» et des modifications proposées. Le rapport modifié est adopté.

Sur la proposition de M. Béchard, appuyé par M. Temple,

Il est décidé—Que le Comité fasse imprimer sous forme de brochure, 1,500 exemplaires bilingues du «Rapport à la Chambre»; et que le président présente le rapport à la Chambre.

Sur la proposition de M. Béchard, appuyé par M. Winch,

Il est décidé—Que le Comité autorise la préparation de certaines études sur des questions relatives à la Défense; qu'un montant maximum de \$300 soit payé pour chacune de ces études; que tous les frais auxquels donne lieu la préparation de ces études soient payés; et que le sous-comité directeur en désigne les sujets.

Les études susmentionnées porteront sur les sujets suivants:

- a) Les dépenses pour la défense et l'influence de ces dépenses sur l'économie canadienne;
- b) Le coût de la défense au regard du coût dans d'autres pays;
- c) Les armes classiques et nucléaires;
- d) Les autres politiques de défense possibles au Canada;
- e) La politique canadienne en matière de défense depuis 1867;
- f) La politique de défense des membres de l'OTAN et d'autres pays y compris les pays communistes;
- g) Les engagements envers les Nations-Unies et les opérations internationales;
- h) L'armement et les armes modernes;
- i) Le désarmement et la surveillance;
- j) La relation entre la politique de défense et la politique extérieure;
- k) La force internationale de police; et
- l) Les conséquences économiques du désarmement.

Sur la proposition de M. Béchard, appuyé par M. Hahn,

Il est décidé—Que des remerciements soient transmis au président du Comité et aux autres membres du sous-comité directeur pour le travail qu'ils ont accompli et pour la façon dont ils se sont acquittés de leurs responsabilités.

En réponse, le président, au nom du sous-comité directeur, remercie les membres du Comité de leur aide et de leur collaboration au cours des derniers mois.

A 5 heures de l'après-midi, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le secrétaire du Comité,
E. W. Innes.